

PORTANT COMPOSITION DES JURYS D'EXAMEN DES MASTERS

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-1 modifié du Code de l'Éducation,
Vu le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental (EPE) Université Clermont Auvergne (UCA),
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au Diplôme National de Master,
Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
Vu les statuts de l'UCA ;

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys d'examen des Masters de l'UFR de Chimie comme suit :

1^{ère} année de Master

Mention : Chimie

Parcours : Chimie alternative – concepts innovants et nouvelles pratiques en chimie fine

Membres du jury :

Fabrice ANIZON, Président du jury, PU
Katia ARAUJO DA SILVA, Vice-président du jury, MCF

Semestre 1 et 2 :

Claude FORANO, PU
Thierry GEFFLAUT, PU
Mohamed SARAHA, PU

1^{ère} année de Master

Mention : Chimie

Parcours : Matériaux fonctionnels : des fonctionnalités pour des matériaux plus performants

Membres du jury :

Fabrice ANIZON, Président du jury, PU
Katia ARAUJO DA SILVA, Vice-président du jury, MCF

Semestre 1 et 2 :

Claude FORANO, PU
Thierry GEFFLAUT, PU
Mohamed SARAHA, PU

1^{ère} année de Master
Mention : Ingénierie de conception
Parcours : Packaging Ecoconception

Membres du jury :

Christophe CAPERAA, Président du jury, MCF
Daniel ZAMBON, Vice-président du jury, PU

Semestre 1 et 2 :

Philippe BOUCHARD, MCF
Mohamed SARAKHA, PU
Serge GERMAN, ESEPAC

1^{ère} année de Master
Mention : Ingénierie de conception
Parcours : Packaging numérique

Membres du jury :

Christophe CAPERAA, Président du jury, MCF
Daniel ZAMBON, Vice-président du jury, PU

Semestre 1 et 2 :

Philippe BOUCHARD, MCF
Mohamed SARAKHA, PU
Serge GERMAN, ESEPAC

2^{ème} année de Master
Mention : Chimie
Parcours : Chimie alternative – concepts innovants et nouvelles pratiques en chimie fine

Membres du jury :

Fabrice ANIZON, Président du jury, PU
Virgil HELAINE, Vice-président du jury, MCF

Semestre 3 et 4 :

Olivier ROY, MCF
Isabelle THOMAS, MCF
Sophie FAURE, Chargée de recherches

2^{ème} année de Master
Mention : Chimie
Parcours : Matériaux fonctionnels : des fonctionnalités pour des matériaux plus performants

Membres du jury :

Katia ARAUJO DA SILVA, Président du jury, MCF
Angélique BOUSQUET, Vice-président du jury, MCF

Semestre 3 et 4 :

Pierre BONNET, MCF
Patrice MALFREYT, PU
Marc DUBOIS, PU
Florence JESTIN, MCF

2^{ème} année de Master
Mention : Ingénierie de conception
Parcours : Packaging Ecoconception

Membres du jury :

Christophe CAPERAA, Président du jury, MCF
Daniel ZAMBON, Vice-président du jury, PU

Semestre 3 et 4 :

Philippe BOUCHARD, MCF
Serge GERMAN, ESEPAC
Christophe CAPERAA, MCF

2^{ème} année de Master
Mention : Ingénierie de conception
Parcours : Packaging numérique

Membres du jury :

Christophe CAPERAA, Président du jury, MCF
Daniel ZAMBON, Vice-président du jury, PU

Semestre 3 et 4 :

Philippe BOUCHARD, MCF
Serge GERMAN, ESEPAC

Article 2 :

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28/11/2022



Le Président

Le Directeur Général des Services

Mathias BERNARD

François PAQUIS



- Transmis au contrôle de légalité le

30 NOV. 2022

- Publié le

30 NOV. 2022

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.